JOURNAL OFFICIEL

DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

MÉMORIAL A

N° 1109 du 31 décembre 2020

Arrêté ministériel du 17 décembre 2020 déterminant les élèves du Lycée Technique pour Professions de Santé qui sont autorisés à exercer temporairement certaines attributions de la profession d'aide-soignant.

La Ministre de la Santé,

Vu l'article 6 (1) et (3) de la loi modifiée du 26 mars 1992 sur l'exercice et la revalorisation de certaines professions de santé ;

Vu l'avis de la Direction de la Santé du 17 décembre 2020 ;

Considérant que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré, le 30 janvier 2020, que l'émergence d'un nouveau coronavirus (covid-19) constitue une urgence de santé publique de portée internationale ;

Considérant que le virus Covid-19 constitue une menace sanitaire grave ;

Considérant qu'il convient de rester vigilant afin de contenir toute progression de l'évolution du coronavirus Covid-19 sur le territoire national et dans nos pays voisins ;

Considérant les circonstances exceptionnelles découlant de l'épidémie de Covid-19 et la nécessité d'adapter l'organisation des aides et soins de santé dans le domaine de la santé ainsi que dans les domaines social, familial et thérapeutique en vue de faire face à une augmentation des personnes infectées par le virus ;

Arrête :

Art. 1er.

Les étudiants en quatrième année des études d'infirmier, listés dans l'annexe 1, sont autorisés temporairement à partir de la publication du présent arrêté au Journal officiel jusqu'au 30 avril 2021, à exercer les attributions de la profession d'aide-soignant telles que définies au règlement grand-ducal du 25 juillet 2002 portant sur l'exercice de la profession d'aide-soignant.

Art. 2.

Le présent arrêté sera publié au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

Luxembourg, le 17 décembre 2020.

La Ministre de la Santé,
Paulette Lenert

Annexe 1 : Liste des étudiants en quatrième année des études d'infirmier

Nom	Prénom	Année
STITZ	Léa	4ème
GOMES MEIRELES DA ASSUNCAO	Flavia	4ème
RODRIGUES DELGADO	Andrea	4ème
BESSA CRUZ	Caterina	4ème